production mécanique d'une partie de patte que celle d'une patte entière, et l'une et l'autre sont également opposées aux faits qui prouvent la préexistence des *germes*. Je ne vois, d'ailleurs, aucun inconvénient à admettre qu'il y a dans chaque patte de l'écrevisse une suite de *germes* qui renferment en petit des parties semblables à celles que la nature a intention de remplacer. Je conçois donc que le *germe* placé à l'origine de l'ancienne patte contient une patte entière ou cinq articulations; que celui qui le suit immédiatement contient une patte qui n'a que quatre articulations, et ainsi des autres... La nouvelle patte, semblable en tout à l'ancienne, contient aussi des *germes* destinés aux mêmes fins, et l'emboîtement de ces *germes* les uns dans les autres n'effraye que l'imagination. Le philosophe ne mettra pas ici les sens à la place de l'entendement pur; raisonner n'est pas imaginer. »

L'hypothèse des *germes* réparateurs ne tient pas devant les faits qui établissent le renouvellement de la matière organique dans les êtres vivants. C'est une vérité désormais acquise à la science que, dans ces êtres, aucune molécule ne reste en place; que toutes entrent et sortent successivement; que la vie, selon l'expression de Cuvier, est un tourbillon continuel, dont la direction, toute compliquée qu'elle est, demeure constante, ainsi que l'espèce des molécules qui y sont entraînées, mais non les molécules individuelles elles-mêmes; que la matière actuelle du corps vivant n'y sera bientôt plus, et que cependant elle est dépositaire de la force qui contraindra la matière future à marcher dans le même sens qu'elle. Les expériences de Flourens sur le mécanisme de la formation des os nous ont montré directement cette mutation continuelle de la matière dans les organes.

On soumet un animal à une nourriture mêlée de garance. La garance a la propriété de teindre les os en rouge. Au bout de quelques jours de ce régime, tous les os de l'animal sont rouges; mais ils ne sont rouges que dans leurs couches extérieures : leurs couches intérieures, plus anciennes, déjà formées, sont restées blanches. Le même animal, soumis alternativement à la nourriture ordinaire et au régime de la garance, présente sur une coupe transversale de ces os longs une alternance régulière de couches blanches et de couches rouges, de cercles blancs et de cercles rouges. La couleur des cercles superposés donne avec précision la date de chaque régime, et l'on voit toujours le cercle nouveau, c'est-à-dire formé pendant le dernier régime, placé sur le cercle ancien, c'est-à-dire formé pendant le régime précédent. Jusqu'ici l'expérience n'a servi qu'à nous montrer le mode d'accroissement des os. Mais bientôt nous voyons autre chose : à un moment donné, le cercle le plus intérieur, le cercle blanc disparaît, et le cercle intérieur actuel est rouge; puis, ce cercle rouge disparaît à son tour. Ils sont tous successivement résorbés, après être devenus, l'un après l'autre, intérieurs. Toute la matière de l'os a changé pendant l'expérience, et, grâce à la garance, nous pouvons saisir ce changement écrit en quelque sorte sous nos yeux. Bonnet croyait, avec tous les physiologistes de son temps, que l'accroissement de l'os se faisait par l'interposition de molécules nouvelles entre les molécules anciennes. Suivant ce système, c'était le même os qui s'allongeait et se distendait. Or, dans cet os que Bonnet suppose constant et fixe, l'expérience fait reconnaître une succession d'os continuellement résorbés et reformés. Cet os, que je considère sur l'animal vivant, n'a plus, en ce moment, aucune des parties qu'il avait il y a quelque temps, et bientôt il n'aura plus aucune de celles qu'il a aujourd'hui. Il ne sera plus le même os : que seront devenus les *germes* accumulés? Il y a plus, l'os nouveau, l'os reproduit, ne se forme pas tout d'un coup, tout d'une pièce : il se forme peu à peu, parties par parties; comment la formation de ces os, parties par parties, se concilie-t-elle avec des *germes* préformés? Pour expliquer la rénovation moléculaire des organes, il faut bien admettre une force organisatrice qui vit en quelque sorte au milieu de la matière et qui la gouverne; il faut bien admettre que les manifestations successives de cette force concourent ensemble, sont conspirantes; or, la rénovation moléculaire nous conduit à la réparation organique; de celle-ci nous passons tout naturellement, et par une transition insensible, au phénomène général de la reproduction des êtres vivants. Si une force organisatrice nous rend compte de la rénovation moléculaire, pourquoi ne nous contenterions-nous pas d'une force de reproduction partielle pour expliquer la réparation organique, et d'une force de reproduction générale pour expliquer la gemmiparité et la génération sexuelle?

GERME s. f. (jèr-me). Navig. Barque égyptienne qui porte deux mâts et est gréée à antennes. ‖ On écrit plus ordinairement DJERME.

GERMÉ, ÉE (jèr-mé) part. passé du v. Germer : *Blé* GERMÉ.

GERMER v. n. ou intr. (jer-mé — rad. *germe*). Développer son germe à l'extérieur, en parlant des graines et des plantes : *Les radicules qui sortent du grain quand il* GERME *ne servent que pendant peu de temps à nourrir la plante.* (M. de Dombasle.)

Les cadavres humains enfouis dans la terre
Font *germer* l'herbe de son sein.
A. BARBIER.

— Fig. Se former et se développer : *L'éloge doit non-seulement couronner le mérite, mais le faire* GERMER. (Buff.) *Les grandes passions ne* GERMENT *guère chez les hommes faibles.* (J.-J. Rouss.)

Quand le dernier amour, graine mûre et tardive,
Tombe dans notre cœur, y *germe* et le ravive,
Jeune comme à vingt ans nous le sentons s'ouvrir.
H. CANTEL.

GERMER (SAINT-), village et comm. de France (Oise), cant. du Coudray, arrond. et à 18 kilom. de Beauvais, dans la vallée de l'Epte; 1,000 hab. Ce village était autrefois fortifié; l'ancien mur d'enceinte existe encore avec ses tourelles et une porte ogivale. On y a découvert des antiquités gallo-romaines.

La célèbre abbaye de Saint-Germer fut fondée vers le milieu du VIIe siècle. Brûlée par les Normands en 851, elle fut rebâtie en 1036 par Drogon, évêque de Beauvais. L'église abbatiale date du XIIe siècle. La Sainte-Chapelle fut élevée en 1259.

L'abbaye tomba en commende en 1536 et compta parmi ses abbés l'abbé Prévost, auteur de *Manon Lescaut*. La Sainte-Chapelle et une partie des bâtiments claustraux existent encore.

L'église abbatiale, aujourd'hui église paroissiale, est un bel édifice du style de transition. Elle a 67 mètres de long, 18 mètres de large et 16 mètres de haut. Les deux tours qui flanquaient la façade principale ont disparu. La façade occidentale du transsept offre un joli portail roman. La façade méridionale est accompagnée de deux élégantes tourelles. Les arcades de l'abside, le triforium qui règne au-dessus des bas côtés de la nef, du chœur et de l'abside, les chapiteaux des colonnes de la nef, des pierres tombales très-anciennes, des restes de pavés émaillés et la grille du chœur attirent l'attention à l'intérieur du monument.

La Sainte-Chapelle, élégante imitation de la Sainte-Chapelle de Paris, à laquelle elle n'est postérieure que de onze ans, a 24 mètres de longueur sur 9 mètres de largeur dans œuvre. Elle reçoit le jour par quinze belles fenêtres, que décoraient autrefois de magnifiques vitraux, et une charmante rosace à seize grandes divisions. « Une élégante balustrade, dit M. Weillez, relie chaque fronton et couronne l'amortissement des murs de l'édifice, consolidé par des contre-forts saillants entre chaque fenêtre. Rien de plus gracieux que cette chapelle; c'est un admirable spécimen du style de l'époque ogivale. » Le gouvernement a consacré plus de 100,000 fr. à la restauration de ce charmant édifice. Les trois fenêtres du rond-point de l'abside ont conservé leurs vitraux, représentant des *Scènes de la Passion* et la *Vie de saint Germer*. Le beau retable en pierre que l'on admire au musée de Cluny, à Paris, provient de la chapelle de Saint-Germer. Signalons aussi les grisailles de la rose et les gracieuses arcatures qui garnissent le pourtour de l'édifice dans sa partie inférieure.

GERMERSHEIM, autrefois *Vicus Julius*, ville de Bavière, cercle du Rhin, à 17 kilom. S. de Spire, confluent du Rhin et du Queich; 3,500 hab. Navigation active, pêche; culture de blé, de chanvre et de lin; orpaillerie sur le Rhin. Cette ville, fondée par Rodolphe de Habsbourg, qui y mourut le 15 juillet 1291, fut pillée et saccagée par les Croates, les Espagnols et les Suédois. De 1644 à 1650, elle appartint aux Français, qui la rendirent à l'électeur palatin en vertu du traité de Westphalie. Ils s'en emparèrent cependant de nouveau en 1685, et la gardèrent jusqu'à la paix de Ryswyk. Les 19 et 22 juillet 1793, les Autrichiens, sous les ordres de Wurmser et de Hohenlohe, y vainquirent les Français, commandés par de Beauharnais. Les fortifications actuelles de Germersheim ont été bâties d'après les systèmes les plus modernes.

GERMES (Jacques DE), sculpteur flamand du XVe siècle. Il passa la plus grande partie de sa vie à Bruxelles. Il est l'auteur du magnifique mausolée de Louis de Male, comte de Flandre, érigé dans l'église Saint-Pierre de Helle. On trouve, dans les *Antiquités de France* de Montfaucon, la reproduction de ce monument, orné de trente et une statues.

GERMIGNY, village et comm. de France (Nièvre), cant. de Pougues, arrond. et à 18 kilom. de Nevers, sur la rive droite de la Loire; 995 hab. Patrie de Marchangy, l'auteur de la *Gaule poétique*. Le portail de l'église, très-beau spécimen de l'architecture romano-ogivale, est orné de statues royales et d'un groupe (tympan) représentant l'*Adoration des Mages*. Germigny est dominé par trois monticules, dont le plus élevé porte un château. Les environs sont couverts de magnifiques pâturages.

GERMIGNY, village et comm. de France (Cher), cant. de la Guerche, arrond. et à 46 kilom. de Saint-Amand-Mont-Rond, près du canal du Berry; 1,192 hab. Restes d'un ancien château fort. Château bâti par Mansart.

GERMIGNY, village et comm. de France (Yonne), cant. de Saint-Florentin, arrond. et à 33 kilom. d'Auxerre, dans la vallée de l'Armançon; 608 hab. L'église (XVe et XVIe siècle) est ornée de beaux vitraux de la Renaissance et d'une charmante crédence en bois, finement sculptée à jour.

GERMINAL, ALE adj. (jèr-mi-nal, a-le — du lat. *germen*, germe). Bot. Qui se développe en place de la graine, en parlant d'une feuille : *Feuille* GERMINALE.

— s. m. Chronol. Septième mois du calendrier républicain en France, commençant le 21 ou le 22 mars et finissant le 18 ou le 19 avril.

Germinal an III (JOURNÉE DU 12) [1er avril 1795], épisode de la réaction thermidorienne. Cette journée insurrectionnelle fut le prélude de celle du 1er prairial. Le Paris populaire était profondément agité par les excès des réacteurs, par le manque de travail et par la disette; car, une chose assez remarquable, c'est que la grande crise alimentaire, la dépréciation des assignats, les déprédations de l'agiotage, datent surtout de ce temps, ou du moins se développèrent avec la plus haute intensité parallèlement aux progrès de la réaction. Exalté par la misère, le peuple se souleva et envahit la Convention, non dans l'intention de la dissoudre, mais pour lui demander le soulagement des misères publiques, la mise en vigueur de la constitution de 1793, la liberté des patriotes et des représentants montagnards incarcérés, enfin des mesures énergiques pour relever la République de sa décadence et de son avilissement. Dans cette insurrection de la faim, il y avait naturellement beaucoup de femmes, arrachées à leurs foyers par le dénûment de leurs enfants. Toute cette foule poussait cette clameur de désespoir : *Du pain!* à laquelle elle ajoutait : *La constitution de* 1793! C'était alors le cri de ralliement des patriotes avancés. On était fatigué du gouvernement révolutionnaire, exploité maintenant par le parti de la contre-révolution. De là cet appel à la constitution populaire, dont l'Assemblée avait ajourné l'application à la paix, et qui jaunissait dans sa châsse en attendant qu'elle fût anéantie.

Après quelques heures de tumulte, la foule fut rejetée au dehors par la garde nationale, et le seul résultat de cette journée fut d'accélérer le mouvement réactionnaire. Après l'expulsion des envahisseurs, la Convention déclara qu'il y avait eu attentat contre la liberté de ses délibérations, et que les auteurs de cet attentat seraient traduits au tribunal criminel de Paris. Elle décréta en outre la déportation de Barère, Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes et Vadier, et l'arrestation des représentants montagnards Duhem, Choudieu, Léonard Bourdon, Ruamps et quelques autres. Ces proscriptions n'étaient pas de nature à calmer l'effervescence populaire; aussi, trois semaines plus tard, éclataient les grandes émeutes de prairial. V. PRAIRIAL AN III (*journées de*).

GERMINAMENTO s. m. (jèr-mi-na-main-to — mot espagn. dérivé probablement du lat. *germanus*, frère, associé, qui a aussi donné à l'espagnol *hermano*, frère). Anc. législ. Contrat d'association entre l'armateur et le propriétaire des marchandises formant la cargaison.

— **Encycl.** « Compagnons marchands, disait le propriétaire du navire, voulez-vous que le navire réponde de la marchandise et la marchandise du navire? — Oui, nous le voulons, répondaient les marchands. » Et le *germinamento* était formé. Toutes les pertes étaient assimilées, soit qu'elles résultassent d'un sacrifice volontaire et utile à tous, soit qu'elles provinssent de force majeure, de naufrage, de pillage, ou de déprédation. Dans quelques statuts même le *germinamento* était de plein droit, sauf convention spéciale. Il y avait donc là une sorte d'assurance mutuelle tantôt légale, tantôt conventionnelle.

On appelait la même association *agermanamente*, du verbe catalan *agermanere*, qui signifie s'associer.

GERMINATIF, IVE adj. (jèr-mi-na-tif, i-ve — du lat. *germinare*, germer). Bot. Qui a rapport à la germination : *Il y a des graines où la faculté* GERMINATIVE *s'éteint au bout de quelques heures; il y en a d'autres où elle semble persister indéfiniment.* (F. Pillon.)

— Physiol. *Vésicule germinative*, Noyau vésiculeux qui se produit dans la cellule par laquelle l'œuf commence.

GERMINATION s. f. (jèr-mi-na-si-on — lat. *germinatio*; de *germinare*, germer). Bot. Premier développement du germe hors de la semence qui le contient : *Quelques semences possèdent pendant longtemps leur force de* GERMINATION, *pourvu seulement qu'on les conserve avec soin; d'autres, au contraire, la perdent promptement et peuvent à peine la retenir au delà d'un an.* (De Morogues.)

— **Encycl.** Bot. Lorsque la graine est arrivée au terme de son développement, qu'elle a atteint sa complète maturité, elle reste, pendant un temps plus ou moins long, dans un état d'inaction ou de sommeil. Placée dans des circonstances favorables, elle se réveille en quelque sorte et semble renaître à la vie. Ses diverses parties se gonflent, s'accroissent, percent leurs enveloppes, et bientôt l'embryon ou germe est comme sevré et peut puiser sa nourriture dans l'air et dans le sol. La série des phénomènes qui s'accomplissent alors constitue la *germination*; on peut donc considérer celle-ci comme le commencement de la vie de la nouvelle plante, ou comme l'acte par lequel reprend le cercle de la végétation un moment suspendu.

Les graines mettent à germer un temps qui varie beaucoup; aux unes il suffit d'un jour, aux autres il faut plusieurs années; dans ce dernier cas, c'est la dureté des enveloppes qui retarde la *germination*. En général, le développement est d'autant plus rapide que les graines sont plus récemment récoltées. Toutefois, dans la pratique, on donne souvent la préférence aux semences un peu anciennes, sans que rien justifie cette manière d'agir. Un préjugé fort répandu parmi les vieux jardiniers est que les graines de melon n'acquièrent toute leur qualité que lorsqu'on les a portées un an dans les poches du pantalon.

Les différences que présente l'organisation de la graine et les conditions extérieures dans lesquelles elle se trouve placée influent beaucoup sur la durée de la *germination*. La présence ou l'absence et la nature de l'albumen jouent ici un rôle très-important. Une graine dépourvue d'albumen se développe dans l'espace de quelques jours, tandis qu'une graine munie d'un albumen corné pourra rester un an et plus en terre, sans germer. C'est un fait à peu près constant que les semences des plantes annuelles printanières ont besoin d'un séjour assez long dans le sol avant de pouvoir entrer en *germination*. Ainsi celles de la drave printanière et de la saxifrage tridactyle restent enterrées pendant un an avant de sortir de leur état de sommeil, malgré les conditions favorables en apparence qui se manifestent pendant le cours de l'année.

« De toutes les circonstances externes, dit de Candolle, la plus essentielle pour la *germination* est la présence de l'eau. Elle agit dans cette opération comme corps humectant, comme moyen de changer en émulsion les matières contenues dans la graine, et comme véhicule pour y introduire des substances nouvelles. Quelques physiologistes ont prétendu qu'elle se décomposait dans cette opération; mais ce fait est encore loin d'être prouvé. Les graines absorbent en germant une quantité d'eau toujours supérieure à leur propre masse; cependant, si la quantité d'eau dont la graine est entourée est trop considérable, elle empêche la *germination*, soit en donnant au sol une mobilité trop grande, soit en favorisant la putréfaction de la graine de la jeune plante. »

Une autre condition indispensable à la *germination*, c'est la présence de l'air, ou, pour parler plus exactement, de l'oxygène qu'il renferme et par lequel surtout il agit sur la graine. Ce gaz n'est pas absorbé par la semence; il se combine avec le carbone qu'elle renferme en excès et forme de l'acide carbonique; il est facile de s'en assurer, en faisant germer les graines en vase clos. Des mélanges aériformes artificiels influent plus ou moins sur la *germination*, suivant la quantité d'oxygène qu'ils renferment.

La troisième condition est un certain degré de chaleur. Aux deux extrêmes de la congélation de l'eau et de son ébullition, la graine ne peut se développer. Entre certaines limites, la *germination* est d'autant plus prompte que la température est plus élevée. Toutefois, le degré de chaleur absolument nécessaire varie pour les diverses plantes. Ainsi, il suffit d'un degré au-dessus de zéro pour la *germination* des graines du paturin annuel, tandis que d'autres semences, tout aussi menues, réclament jusqu'à 25 degrés.

Etudions maintenant les phénomènes essentiels de la *germination*. Dès qu'une graine se trouve placée dans des circonstances favorables à son évolution, elle absorbe l'humidité ambiante, soit par le hile, soit par toute la surface de ses téguments. L'eau arrive ainsi à l'albumen, quand il existe, et finalement, dans tous les cas, aux cotylédons. La fécule que renferment ces organes prend l'apparence d'une sorte d'émulsion, qui ne tarde pas à se transformer en une liqueur sucrée. En même temps, la graine, pénétrée par le liquide aqueux, se gonfle et finit par acquérir un volume souvent double de celui qu'elle présentait dans le principe. Dans cette première période de la *germination*, qu'on peut appeler *incubation*, par analogie avec ce qui se passe dans l'œuf des oiseaux, l'embryon continue à croître au dedans de la graine devenue libre.

Au bout de quelque temps, les enveloppes de la graine se déchirent, ou bien il s'en détache une petite portion de forme régulière, et la radicule, qui a absorbé les sucs nutritifs fournis par l'albumen et les cotylédons, s'ouvre un passage à travers l'ouverture du tégument quand elle existe, ou, dans le cas contraire, à travers le hile; cette période de la vie de l'embryon, qui, tenant encore à la graine dont il a percé les enveloppes, s'accroît en dehors de cette graine, peut être appelée *éclosion*.

Certaines substances paraissent avoir une influence bien manifeste pour accélérer les phénomènes de la *germination*. Humboldt a remarqué que les graines du cresson alénois, trempées dans une dissolution de chlore, germaient en cinq ou six heures, tandis qu'avec l'eau pure ces mêmes graines exigeaient trente-six heures pour arriver au même résultat. La même dissolution a singulièrement favorisé le développement de certaines graines exotiques, qui jusqu'alors avaient résisté à tous les moyens employés pour les faire germer. Aujourd'hui, ce procédé est fréquemment employé pour tirer parti des semences altérées et dont la *germination* est difficile. Du reste, l'iode et le brome produisent des résultats analogues.

Le sol n'est pas précisément indispensable au développement des graines, puisque celles-ci peuvent germer sur des éponges, du coton ou tout autre corps de même nature. On comprend néanmoins que sa présence soit nécessaire lorsqu'il s'agit, non plus d'expériences de laboratoire, mais de semis en grand. Le sol influe d'ailleurs beaucoup, surtout par sa qualité, sur la végétation. « Toutes choses égales d'ailleurs, dit M. du Breuil, la *germination* s'effectue plus facilement dans les terrains légers que dans ceux qui sont lourds et compactes. Dans ceux-ci, la surface se durcit en une croûte imperméable à l'influence de l'air, qui, manquant alors aux graines, en retarde la *germination*. D'autres fois, ils retiennent l'eau en trop grande abondance, et les semences, qui s'y trouvent comme noyées, pourrissent. Les sols légers présentent des caractères opposés. La profondeur influe aussi. Les graines doivent être enterrées plus profondément dans un sol léger que dans un sol compacte. Les grosses graines doivent être enterrées plus profondément que les petites.»

La lumière, loin de hâter le développement de l'embryon, le ralentit d'une manière manifeste. En effet, les graines germent beaucoup plus vite à l'obscurité qu'exposées à la lumière solaire. L'électricité, au contraire, exerce une influence très-marquée sur les phénomènes de la *germination*. En faisant usage de forces électriques extrêmement faibles, Davy et Becquerel ont constaté que des graines électrisées négativement germaient avec rapidité; c'était le contraire pour l'électricité positive.

L'embryon, quand il commence à se développer, prend le nom de *plantule*; il se compose de deux parties, l'une descendante, l'autre ascendante; la première forme la *radicule*, la seconde forme la *tigelle*; celle-ci porte les *cotylédons*, qui sont dits *hypogés*, s'ils restent dans le sol, *épigés*, s'ils s'élèvent au-dessus de sa surface. Au-dessus des cotylédons est la *gemmule* ou *plumule*, composée de plusieurs folioles très-délicates, auxquelles, par l'allongement de la tigelle, succèdent d'autres feuilles qui acquièrent peu à peu la forme normale qu'elles doivent avoir suivant l'espèce.

La graine, comme nous l'avons vu, brûle du carbone en germant; il doit donc y avoir production de chaleur; c'est ce que l'on peut facilement constater en plongeant la main dans un de ces tas de semences d'orge auxquelles on fait subir un commencement de *germination* pour la fabrication de la bière.

La *germination* présente, dans les diverses classes du règne végétal, des différences notables, conséquence nécessaire de la variété de structure de leurs organes reproducteurs.

— I. Dans les dicotylédones, la radicule est, en général, conique et saillante à l'extérieur; la tigelle, ordinairement cylindrique; la gemmule, nue et cachée entre la base des deux cotylédons, qui sont placés face à face et immédiatement appliqués l'un contre l'autre. Quand ces diverses parties se sont débarrassées des enveloppes de la graine, elles n'ont donc qu'à se développer librement. Quelquefois les graines germent dans le fruit même; c'est ce qu'on remarque souvent dans les citronniers, dans certaines cucurbitacées, et surtout dans le manglier, chez lequel l'embryon ne se détache de l'arbre que lorsque sa radicule est déjà très-développée au dehors.

— II. Dans les monocotylédones, l'embryon présente une structure plus uniforme; on y distingue plus difficilement les diverses parties, qui ne se montrent bien que par la *germination*. Outre l'enveloppe de la graine, la radicule doit en percer une seconde appelée *coléorhize*; le cotylédon est unique, et, lorsqu'il a été perforé par la gemmule, il se change en une sorte de gaîne qui embrasse la base de cette gemmule. Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que la radicule primitive dure très-peu de temps; lorsque l'embryon est suffisamment développé, elle périt; mais déjà il s'est formé sur un des points de la tigelle des radicules adventives, qui la remplacent dans les fonctions qu'elle devait accomplir pour la nutrition de la plante. On peut suivre aisément ce curieux phénomène dans toutes les monocotylédones, mais surtout dans les graminées et les palmiers.

— III. Enfin, dans les acotylédones, il n'y a pas d'embryon. Le corps reproducteur (*spore*) a une structure homogène et consiste en un amas de tissu cellulaire, sans distinction de parties. Dans la *germination* de ces spores, un des côtés s'allonge, émet des filets d'abord simples, puis rameux, qui paraissent être la continuation du tissu cellulaire intérieur. Nous renverrons, pour compléter cet article, au mot GRAINE.

Germinie Lacerteux, roman, par Edmond et Jules de Goncourt (1865). Ce livre est d'un réalisme brutal; plein de recherche, d'observation, d'analyses pénétrantes, de crudités cyniques, écrit de ce style alerte et imagé qui caractérise la manière de ses auteurs, il intéresse sans parvenir à émouvoir, et ne laisse dans l'esprit qu'un singulier sentiment d'amertume et de dégoût.

Germinie Lacerteux est une servante en proie à l'hystérie et sans cesse aiguillonnée au vif par ses désirs. Violée à quatorze ans, elle a conservé du crime commis sur elle le souvenir d'une souffrance mélangée d'un certain plaisir physique. Vertueuse de cœur, elle se laisse entraîner par son tempérament à tous les désordres de la passion. Elle a un amant ignoble, Jupillon, qu'elle entretient; pour lui donner de l'argent, elle vole sa maîtresse, qu'elle adore et qui la traite comme une sœur. Elle est affectueuse et dévouée, mais les besoins des sens sont plus impérieux; elle se jette à la tête du premier venu, et, s'il le faut, va le chercher dans la rue, le soir : il lui faut des hommes. Au milieu d'orgies crapuleuses, elle révèle par instant des délicatesses de sentiment incroyables.

Tel est le caractère, mélange monstrueux de vertu, de passion et de cynisme que MM. de Goncourt se sont plu à dessiner. Quant à Jupillon, qu'on en juge par un seul mot. Sa maîtresse vient d'accoucher : « Tu es toujours pleine, ou fraîche vide! » lui dit-il de sa voix enrouée. Certains tableaux sont d'une obscénité attristante.

GERMINIPARE adj. (jèr-mi-ni-pa-re — du lat. *germen*, germe; *pario*, j'enfante). Hist. nat. Qui se reproduit par des germes.

GERMINIPARIE s. f. (jèr-mi-ni-pa-rî — du lat. *germen*, germe; *pario*, j'enfante). Hist. nat. Reproduction par germes.

GERMINY, village et commune de France (Meurthe), canton de Colombey, arrond. et à 25 kilom. de Toul; 515 hab. La seigneurie de Germiny fut érigée en comté, en 1724, en faveur de Joseph Lebègue, garde des sceaux du duc de Lorraine.

GERMINY (Charles-Gabriel LE BÈGUE, comte DE), administrateur français, né à Cliponville (Seine-Inférieure) en 1789, mort en 1871. En 1832, il fut nommé maître des requêtes au conseil d'Etat. Il remplissait encore ces fonctions lorsque, en 1840, son beau-père, M. Humann, devint ministre des finances et le nomma son chef de cabinet. Après deux ans passés au ministère, M. de Germiny fut nommé receveur général de Saône-et-Loire (1843). Il quitta ensuite les finances et fut appelé à la préfecture de Seine-et-Marne, puis entra comme conseiller maître à la cour des comptes; enfin, il fut nommé receveur général des finances à Rouen. Là, il prit part à la création du Comptoir d'escompte et de plusieurs autres institutions financières. Le 24 janvier 1851, il fut nommé ministre des finances. Le 3 février suivant, il présenta le projet de loi tendant à ouvrir un crédit supplémentaire de 1,800,000 fr. pour les dépenses de la présidence. L'Assemblée accueillit très-mal cette impudente proposition. Le 10 avril, M de Germiny et ses collègues donnèrent leur démission, après un ministère de deux mois seulement. Le lendemain, il était nommé commandeur de la Légion d'honneur. Il devint ensuite régent de la Banque de France. En 1854, M. de Germiny fut nommé gouverneur du Crédit foncier, qui venait d'être réorganisé. En 1856, il quitta le Crédit foncier et fut nommé gouverneur de la Banque de France. Au mois d'août 1860, il fut élevé au grade de grand officier de la Légion d'honneur. Enfin, il fut appelé à siéger au sénat par un décret du 7 mai 1867. Huit jours après, M. de Germiny était remplacé à la Banque par M. Vuitry et conservait le titre de gouverneur honoraire. M. de Germiny était, depuis 1867, président de la Compagnie immobilière .Il n'est guère de société financière dont il n'ait fait partie.

GERMOIR s. m. (jèr-moir — rad. *germer*). Agric. Caisse, pot ou simple trou, destinés à recevoir les graines qu'on veut faire germer : *C'est toujours dans un terrain sec qu'on doit établir les* GERMOIRS. (Bosc.)

— Techn. Cellier de brasserie où l'on fait germer les grains : *Les* GERMOIRS *situés dans les brasseries et dans lesquels on fait germer l'orge produisent des dégagements d'acide carbonique.* (P. Vinçart.)

— **Encycl.** On donne le nom de *germoir* à tout appareil destiné à hâter ou à favoriser la germination des graines qui ne peuvent être semées sur place, ou bien encore à conserver celles de ces graines qui, récoltées aussitôt après leur maturité, ne doivent être semées à demeure qu'au printemps suivant. Enfin, cet appareil sert encore à préparer ou à faciliter la germination des graines qui, semées en place, ne lèveraient que la seconde année, ce qui permet d'économiser le temps et l'espace dans les grandes cultures et surtout dans les pépinières. Le *germoir* est le plus souvent un pot ou une caisse, d'autres fois un simple trou pratiqué dans un terrain sec. Les pots et les caisses servent pour les graines fines, rares ou précieuses; on les y stratifie avec des couches de sable, et on les rentre en orangerie pendant l'hiver. On les met, au contraire, en lieu frais si l'on veut retarder leur germination, et on enterre profondément celles qui sont dans des trous. Il est indispensable de semer les petites graines avant qu'elles aient germé, pour éviter que la tigelle ou la radicelle ne soient rompues pendant l'opération. Quant aux grosses graines, telles que les glands, les châtaignes, les noix, etc., on ne les retire du *germoir* que lorsque leur développement est déjà fort avancé. Mais si ces graines sont destinées à être semées en place, il est préférable de les mettre en terre avant leur germination, afin que le jeune plant soit muni d'un pivot. On a souvent recours au *germoir* pour les graines d'alisiers, d'aubépines, de néfliers, de sorbiers, etc.

GERMON s. m. (jèr-mon). Mamm. Nom vulgaire du dauphin commun.

— Ichthyol. Genre de poissons acanthoptérygiens, de la famille des scombéroïdes, voisin des thons : *Le* GERMON *fait l'objet d'une pêche importante.* (F. Gérard.)

— **Encycl.** Les *germons* se distinguent des thons par les écailles de leur corselet, plus grandes et moins lisses que celles du corps; par leur queue, dont les côtés présentent, entre les deux petites crêtes, une carène cartilagineuse, et surtout par leur nageoires pectorales très-développées, qui égalent le tiers de la longueur du corps et dépassent l'anus. Ce sont des poissons assez forts, de forme épaisse et lourde. On en connaît quatre espèces, dont une habite nos mers. Le *germon* commun, qui a souvent été confondu avec les thons, a des nageoires pectorales étroites, longues, pointues, arquées, en forme de faux; la première nageoire dorsale présente aussi cette forme. Sa couleur est d'un bleu noirâtre sur le dos et argentine sous le ventre.

Le *germon* habite l'océan Atlantique et s'avance jusque dans le golfe de Gascogne. Il arrive environ deux mois après le thon, quelquefois en mai, ordinairement vers la mi-juin, et reste jusqu'au mois d'octobre. Il se montre toujours en troupes nombreuses, et, malgré sa forme massive, il a beaucoup d'agilité dans tous ses mouvements. La pêche de ce poisson est très-productive; elle commence aussitôt qu'on voit apparaître les premiers individus, et les pêcheurs de l'île Dieu en prennent jusqu'à 15,000 dans une campagne. On pense que le nom de *germon* vient, par corruption, de l'anglais *warman* (homme de guerre), nom qu'il porte à l'île Dieu et qui fait allusion, soit à son habitude de voyager en colonnes serrées, soit à la forme de ses nageoires, qui simulent des armes offensives. Les Basques l'appellent *aile-longue*; dans d'autres pays, il est connu sous le nom de *longue-oreille*. On le trouve aussi dans la Méditerranée, où il est de passage comme le thon, et marche par troupes de plusieurs milliers d'individus; rare sur le littoral de Nice, il abonde dans les parages de la Sardaigne et de la Sicile.

Le *germon* donne la chasse aux poissons qui voyagent en troupes, tels que les mulets, les sardines et les anchois; il poursuit aussi les poissons volants. « Lorsque le *germon*, dit A. Guichenot, s'élève à la surface de l'eau, sa présence s'y manifeste par un mouvement assez remarquable; mais alors on en prend peu. C'est dans la profondeur qu'on en fait de grandes pêches, et ce n'est que la connaissance des lieux qui peut faire présumer où on les rencontrera. L'affluence des oiseaux de mer et des poissons volants s'élevant hors de l'eau est d'un très-bon augure. La pêche donne alors de bons produits, et les bras suffisent à peine pour tirer les lignes et les jeter à la mer. Une fois que les pêcheurs sont tombés sur un de ces bancs de poissons, ils le suivent jusqu'à ce que les vents de l'équinoxe d'automne aient déterminé la troupe à retourner vers le grand Océan. Un temps couvert, un vent frais, une mer doucement agitée sont favorables à cette pêche; elle s'opère mieux par les vents du sud-ouest et du nord-ouest. »

On emploie, pour la pêche du *germon*, des lignes de 80 brasses de longueur au moins, amorcées de préférence avec de l'anguille salée; toutefois, la voracité de ce poisson est telle qu'on le prend facilement avec des appâts artificiels, tels qu'un morceau de linge taillé en forme de sardine. Dans la Méditerranée, on pêche le *germon* avec des filets à mailles plus étroites que ceux dont se sert pour prendre le thon. Le *germon* atteint un poids de 40 kilogrammes. Sa chair est blanche et conserve cette couleur en cuisant; celle des individus pêchés en juillet et août est plus délicate que celle du thon, et se vend alors plus cher quand elle est fraîche; plus tard, elle passe pour être de qualité inférieure. On sale cette chair, comme celle du thon, en la coupant par tranches, que l'on empile avec des lits de sel; on en fait ainsi de bonnes provisions d'hiver, que l'on consomme ordinairement sur place et qui ne paraissent pas donner lieu à un commerce important. Dans la Méditerranée, le *germon* est moins estimé que le thon, et les pêcheurs attribuent à son foie la propriété de donner la fièvre et de faire écailler la peau.

Le *germon* de la mer Pacifique a des formes beaucoup plus ramassées que celles de l'espèce précédente. Il atteint la longueur d'un mètre et le poids de 30 kilogrammes. Commerson rapporte qu'une troupe nombreuse de ces poissons entoura et suivit son navire pendant plusieurs jours, et qu'on en prit beaucoup qui mouraient au milieu de convulsions et de tremblements. Leur chair, et surtout le bouillon fait avec leur tête, parurent excellents. Nous citerons encore le *germon à écharpe*, des parties chaudes de l'Atlantique.

GERMON (Barthélemi), controversiste et jésuite français, né à Orléans en 1663, mort en 1718. Il s'est surtout fait connaître par une longue polémique qu'il eut avec les bénédictins de Saint-Maur, au sujet de la *Diplomatique* de dom Mabillon. Dans une dissertation intitulée : *De veteribus regum Francorum diplomatibus dissertatio* (1703), il prétendit, dit M. Lécuy, « que les diplômes sur lesquels Mabillon appuyait les règles qu'il avait tracées n'étaient point à l'abri du reproche de supposition, et qu'en conséquence, ne portant que sur un fondement incertain, elles ne méritaient aucune confiance. »

Mabillon répondit indirectement à ces accusations dans un supplément à sa *Diplomatique*; Germon répliqua. Dom Constant entra alors en lice, comme champion de Mabillon, et plusieurs savants prirent part à la querelle, pendant laquelle les autorités les plus considérables se prononcèrent contre Germon. Les quatre dissertations que ce dernier écrivit au sujet de cette contraverse ont été réunies et publiées sous le titre de *Dissertationes diplomaticæ* (Vienne, 1790). Elles sont écrites en un latin élégant et pur. Germon a également attaqué, dans des *Lettres et questions importantes sur l'histoire des congrégations* de Auxiliis (Paris, 1701), le P. Séry, qui se défendit vigoureusement.

GERMOND DE LAVIGNE (Léopold-Alfred-Gabriel), littérateur français, né vers 1812. Commis principal au ministère de la guerre, cet écrivain s'est adonné d'une façon particulière à l'étude de la langue et de la littérature espagnoles, et a publié un certain nombre d'ouvrages et de traductions. Nous citerons de cet écrivain estimable : la *Célestine* (1841, in-18), tragi-comédie; *Histoire de don Pablo de Ségovie*, et le *Tacaño* de Quevedo (1842, in-8o); *Don Quichotte* d'Avellaneda (1853, in-8o); *Autour de Biarritz* (1855); *Lettres sur l'Espagne* (1858); *Itinéraire historique et descriptif de l'Espagne* (1859); *Itinéraire de l'Espagne et du Portugal* (1861, in-12); l'*Espagne et le Portugal* (1867, in-32, avec cartes et planches), etc. Il a publié, en outre, un *Recueil de lettres* originales échangées entre Philippe IV et la sœur Marie d'Agreda (1854, in-8o), et la traduction de plusieurs nouvelles de la célèbre romancière Fernan Caballero.

M. Germond de Lavigne n'a pas borné à l'Espagne et à la littérature espagnole le champ de ses investigations; il s'est aussi beaucoup occupé des diverses stations thermales et maritimes de l'Europe. Il a créé pour cet objet, vers 1860, un organe spécial, la *Gazette des Eaux*, qui est comme le *Journal officiel* des bains de mer et des eaux minérales. Cette feuille, rédigée avec beaucoup de soin et d'esprit, a obtenu du public particulier auquel elle s'adresse un accueil sympathique. On doit au même écrivain un *Annuaire des bains de mer et des eaux minérales* qui contient d'utiles renseignements.

GERMONDE, femme poëte française, née à Montpellier. Elle vivait au XIIIe siècle. Le troubadour Guillaume Figueiras ayant attaqué avec une grande violence, dans un sirvente, la cour de Rome et le pape, qu'il accusait de tous les malheurs de la chrétienté, Germonde lui répondit, avec non moins de chaleur, sous la même forme poétique et en rétorquant très-souvent les accusations portées par Figueiras avec les mêmes coupes de vers, et parfois les mêmes rimes. Certains auteurs, au nombre desquels se trouvent Millot et Emeric David, croient que le sirvente de Germonde est l'œuvre d'un moine nommé Izarn et que Germonde n'a jamais existé.

GERMONIO (Anastase), prélat et canoniste italien, né à Sala (Piémont) en 1551, mort à Madrid en 1627. Il se fit recevoir docteur à l'université de Turin, où il eut pour maître Pancirole, entra dans les ordres et fut chargé de professer le droit canon. Son éloquence, sa subtilité et sa belle méthode d'enseignement lui acquirent une grande réputation et attirèrent sur lui l'attention de Jérôme de la Rovère, archevêque de Turin, qui, élevé au cardinalat, l'emmena avec lui à Rome. Germonio reçut à la cour pontificale le plus bienveillant accueil, fut nommé protonotaire apostolique, référendaire des deux signatures, et le pape Innocent IX le chargea de continuer le recueil des *Décrétales*. Par la suite, le duc de Piémont, Charles-Emmanuel, le rappela à Turin, lui donna l'archevêché de Tarentaise (1608), puis l'envoya, comme ambassadeur, auprès du roi d'Espagne, Philippe III. Germonio a laissé plusieurs ouvrages, la plupart traitant des questions de droit canon. Les principaux sont : *Pomeridianæ sessiones in quibus latinæ linguæ dignitas defenditur* (Turin, 1850, in-4o); *Animadversionum tam ex jure pontifico quam cæsareo libri duo* (Turin, 1856, in-fol.); *De sacrorum immunitatibus libri tres* (Rome, 1597, in-fol.); *De legatis principum et populorum libri tres* (Rome, 1617, in-4o), etc.

GERMS, village et commune de France (Hautes-Pyrénées), cant. de Lourdes, arrond. et à 14 kilom. d'Argelès, dans la vallée de l'Oussouet; 637 hab. Eaux minérales; cinq sources sulfurées sodiques, très-riches en chlorure alcalin.

GERNER (Henri), évêque de Wiborg, né à